

délibération :
Délib_2016_2_1

L' an deux mille seize , le vendredi 05 février à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Roussieux, sous la présidence de Monsieur GIREN Didier, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 7

Date de convocation du Conseil : 29 Janvier 2016

Présents : 6

Présents : Monsieur GIREN Didier, Madame VOLLE Christiane, Monsieur BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, Monsieur STERN André, Monsieur MILLOT Lukas, Monsieur JOUVE Gilbert

Votants : 6

Absent(s) : Madame FERRAND Anne-Lise

Secrétaire de Séance : Madame Christiane VOLLE

**Objet : Vote des quatres
taxes**

Il est décidé que les taux d'imposition des quatres taxes restent inchangés.

Taxe d'habitation : 9.65%
Taxe foncière (bati) : 0.81%
Taxe foncière (non bati) : 12.5%
CFE : 11.4

Pour : 6

- Monsieur GIREN Didier, Madame VOLLE Christiane, Monsieur BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, Monsieur STERN André, Monsieur MILLOT Lukas, Monsieur JOUVE Gilbert

Contre : 0

-

Abstention : 0

-

Emis le 05/02/2016, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le 19/02/2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212602866-20160219-2016_2_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2016